

Assemblée des délégué-e-s extraordinaire : un signal fort pour l'avenir

Autor(en): **Curaviva Suisse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **12 (2020)**

Heft 4: **Coronavirus : comment les institutions font face à la pandémie**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1032830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un signal fort pour l'avenir

Début novembre, les délégué-e-s de Curaviva Suisse et d'Insos Suisse ont posé des jalons importants pour l'avenir. Les deux associations peuvent ainsi intensifier encore leur collaboration et préparer le lancement de la fédération commune pour 2022.

De Curaviva Suisse

L'assemblée des délégué-e-s du 9 novembre 2020 était extraordinaire à plus d'un titre: elle était extraordinaire d'abord parce qu'elle est venue s'ajouter au calendrier et qu'elle a porté sur un seul sujet – la fédération de Curaviva Suisse et Insos Suisse. Extraordinaire aussi puisque les délégué-e-s de Curaviva Suisse et d'Insos Suisse étaient réunis pour l'occasion – en direct par vidéo, coronavirus oblige. Extraordinaire enfin au vu des décisions qui ont été prises: les délégué-e-s ont posé de nouveaux jalons importants pour le futur de la fédération commune. Ils

Trois fois oui à la fédération

Oui aux noms de marque existants et nouveaux

La fédération portera le nom d'Artiset, la nouvelle association des prestataires pour enfants et adolescents celui de Youvita. Les délégué-e-s de Curaviva Suisse et d'Insos Suisse ont approuvé les deux noms de marque à une large majorité et confirmé les noms de Curaviva et Insos.

Oui à l'organisation juridique

Les délégué-e-s des deux associations ont adopté à l'unanimité la forme juridique: la future fédération agira comme une personnalité juridique – une association.

Oui aux lignes directrices des nouveaux statuts

Les lignes directrices des statuts ont aussi été clairement approuvées. Elles déterminent le but de l'association, les principes de l'organisation et de l'affiliation ainsi que la composition et les tâches des organes stratégiques.

Artiset: un nom évocateur

La fédération réunit sous un même toit les associations de branche Insos (personnes en situation de handicap), Curaviva (personnes âgées) et Youvita (enfants et adolescents). La fédération portera le nom d'Artiset. Expression de la mission commune, le nom fait directement référence à l'article 7 (article sept) de la Constitution fédérale: «La dignité humaine doit être respectée et protégée.»

ont approuvé l'organisation juridique, les lignes directrices des statuts et les noms de marque Artiset pour la fédération et Youvita pour l'association de branche enfants et adolescents. «Les résultats des votations sont clairs et envoient un signal fort. Les délégué-e-s soutiennent la fédération avec force et conviction», a déclaré Laurent Wehrli, président de Curaviva Suisse. «Nos associations seront réunies dans un plus grand tout. Elles pourront ainsi représenter les intérêts communs de leurs membres avec davantage de poids», a ajouté Marianne Streiff, présidente d'Insos Suisse. Le principe qui prévaut ici: plus les associations de branche Curaviva, Insos et Youvita seront fortes, plus la fédération Artiset sera forte.

Lancement en janvier 2022

En juin 2019, les délégué-e-s de Curaviva Suisse et d'Insos Suisse ont confié un mandat pour la création d'une fédération commune. Depuis, les comités et les directions développent le projet en échangeant étroitement à chaque étape avec les délégué-e-s, les associations cantonales, les sections et les conférences spécialisées. Suite à plusieurs décisions intermédiaires, les délégué-e-s devront se prononcer définitivement sur la fédération le 3 novembre 2021. Leur accord permettra à Artiset de commencer son travail le 1er janvier 2022. ●

Texte traduit de l'allemand

